

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 41

Artikel: Une nuitée à M...in
Autor: Ed.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184391>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteure vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 13 octobre 1877.

Les rapports qui nous parviennent de tous côtés sur le tremblement de terre de lundi nous remettent en mémoire ce qui se passa dans le canton du Valais, en juillet 1855, où le phénomène exerça les plus tristes désastres. La journée du 26 surtout fut épouvantable; les secousses se succédèrent presque sans interruption dans la vallée; on en compta plus de 40 très distinctes. Le 27, les secousses continuèrent, mais moins fortes. Le 28, une détonation souterraine accompagnée d'une nouvelle secousse faisait écrouler plusieurs bâtiments qui avaient jusque-là résisté. La petite ville de Viège fut tout particulièrement éprouvée. Voici ce qu'on écrivait du Bas-Valais à la date du 25 juillet :

La journée du 25 juillet 1855 comptera parmi les plus néfastes pour le canton du Valais. D'affreux désastres ont suivi le tremblement de terre qui s'est fait sentir tout le long de la grande vallée du Rhône; le bourg de Viège surtout a immensément souffert.

A la première secousse, le beau clocher de l'église de St-Martin, qui donnait au bourg un aspect si pittoresque, s'est écroulé avec la voûte de la nef. La voûte de la seconde église s'abîma presque en même temps. L'auberge du Soleil, où se trouvaient à table MM. les conseillers d'Etat Maurice Barmann et l'inspecteur des routes Adrien de Courten (l'ancien député à la Diète fédérale), s'ébranlait au même instant, et deux de ses étages tombaient au rez-de-chaussée. M. de Courten, en s'élançant vers la porte, put se soustraire au danger, mais M. Barmann fut moins heureux; il eut la figure fortement contusionnée et il porte le bras en écharpe.

Ce n'était là que le prélude de la dévastation. Les secousses continuèrent et bientôt tous les habitants durent s'enfuir dans la campagne où ils bivouaquaient en plein air avec leurs troupeaux et ce qu'ils avaient pu sauver de plus précieux.

Le lendemain (jeudi), mêmes scènes: le bourg est désert; toute la population campe dans les environs; à chaque instant on entend un bâtiment s'écrouler. Les secousses se succèdent de quart d'heure en quart d'heure, et par moment de cinq en cinq minutes.

Que l'on se figure ces malheureux chassés de chez eux, manquant de tout, exposés à toutes les horreurs de l'attente, souvent pire que la mort même, les prêtres distribuant les secours de la religion, au milieu des pleurs des enfants et des bêlements des troupeaux et l'on aura une faible idée du tableau que présente Viège en ce moment.

A St-Nicolas, village situé dans la vallée de la Viège, à moitié chemin entre ce bourg et Zermatt, l'une des deux auberges, s'est dit-on écroulée.

Presque toutes les églises de la vallée sont fendues ou dégradées. A Brigue, beaucoup de cheminées sont tombées.

Au milieu de tous ces malheurs, il faut encore bénir la Providence. Personne n'a perdu la vie, ni même, à ce qu'il paraît, n'a reçu de blessure grave.

Une nuitée à M...in.

C'est seulement pour vous intriguer un peu que j'ai mis trois points dans le nom propre ci-dessus. Il est facile de reconnaître que M...in veut dire *Machin*. Vous connaissez bien le charmant vallon de Machin, le grand hôtel de Machin, les bains de Machin... Non? Allons, vous plaisantez, vous ne connaissez que ça.

Nous étions quatre, de ceux qui vont à la montagne avec de gros souliers, le sac au dos, de bons bâtons (pas marqués), sans le moindre voile vert, ni le plus petit livre rouge. Nous avions bien étudié notre affaire, réquisitionnant pour cela la carte fédérale, les cartes du Club alpin et tous les renseignements imaginables, et force nous avait été de reconnaître que, pour diviser convenablement notre excursion et visiter les points auxquels nous tenions, il était inévitable de passer une nuit à Machin. Pourtant, comme le guillotiné par persuasion, nous avions de la méfiance.

C'est que nous ne sommes pas de hier, que nous avons déjà couru la montagne et que nous connaissons les catégories d'accueil que reçoit le piéton dans les différentes catégories d'auberges.

Il y a d'abord l'*auberge simple*, où s'arrêtent les voituriers et les paysans aussi bien que les bourgeois. Là vous recevez un accueil simple et cordial, un bon souper, un lit souvent bon et tout cela pas cher. C'est le numéro un.

Vient ensuite l'*auberge à vrais touristes*, qui réclame déjà le nom d'*hôtel*. Elle ne se rencontre guère que dans les hautes vallées et c'est de là qu'on part pour les ascensions sérieuses. Là, l'accueil fait au piéton est encore très bon et le séjour agréable. Sans qu'il s'y établisse de relations éphémères entre gens qui ne se connaissent pas, comme cela pourrait avoir lieu dans une cabane du Club alpin ou même dans un chalet, il y règne une certaine atmosphère sympathique, résultant de la communauté d'instincts et de goûts. On s'obligera volontiers. A une demande de renseignements adressée à l'hôtelier ou au garçon, il sera fréquemment répondu par un convive mieux renseigné que l'interloqué.

Les provisions que vous avez commandées le soir se trouvent au matin toutes prêtes et proprement empaquetées. Le vacarme que vous faites vous et vos guides, dès trois heures du matin, dérange bien un peu les dormeurs, mais ils ne vous en veulent pas, c'est à charge de revanche et, souvent, plus d'un vous envie. Les prix ne sont pas déraisonnables, la consommation est passable. Cependant, ici on sait déjà flairer le degré d'opulence des différents touristes et en tenir un peu compte dans les égards. Ce genre est le numéro deux.

Ici il y a une lacune. Pas d'intermédiaire entre le numéro deux et le numéro trois, qui est le *Grand Hôtel-pension*. Là, le piéton est si parfaitement méprisé qu'il est parfois tenté de se demander si réellement il ne serait pas d'une classe inférieure. Il n'est pas jusqu'au portier, jusqu'au maître de l'hôtel même qui ne le regarde du haut en bas. On le sert de mauvaise grâce et il y a lutte évidente entre l'envie de le chasser, celle de le consigner dans la chambre à boire et le parti de le tolérer dans les locaux aristocratiques. On s'arrête à ce dernier qui permet d'écarter plus décentement le bipède conspué. Là, vous obtenez encore quelque chose et quelques services pour votre argent.

Le numéro quatre et dernier est l'*Hôtel des Bains*. Tout grand hôtel, situé à moins de deux kilomètres d'une source quelconque, peut devenir hôtel des bains. En effet, amenez la source chez vous, il est possible de s'y baigner. Dans quoi se baignerait-on sinon dans un *bain*? Renouvez plusieurs fois cet exercice, vous avez des *bains*, et l'hôtel que vous habitez et où vous barbottez ainsi est incontestablement l'*hôtel des bains*, C. Q. F. D.

D'aucuns objecteront qu'il faut que la source soit minérale. Allez donc ! si vous n'employez ni de l'eau de pluie, ni de l'eau de glacier, votre source est assez minérale comme cela. Ne vous laissez pas arrêter pour si peu.

On voit que la différence matérielle entre l'hôtel-pension et l'hôtel des bains n'est pas énorme et que le premier peut, à peu de frais, devenir le second, ce qui lui arrive en effet trop souvent. Florian avait prévu le cas quand il écrivait :

On est au fond du précipice
Dès qu'on met le pied sur le bord.

Et cependant, pour le piéton, la différence est sensible. Le seul égard auquel il puisse prétendre dans le n° 4 est de n'être pas mis à la porte. Il est toléré. Il y a une telle différence entre lui et la clientèle ordinaire qu'on ne semble pas l'apercevoir et qu'on ne daigne pas même l'écarter. Ah ! par exemple, quant à partir matin, il ne faut pas qu'il y songe. Ce n'est pas l'usage. Tout le monde dort et doit dormir jusqu'à ce que le soleil soit en pleine carrière. Inutile de demander qu'on vous réveille de bonne heure.

Je dis donc que nous étions quatre qui comptions coucher le soir dans quelqu'une des cent-cinquante chambres du grand hôtel des Bains de Machin. Nous craignions un peu de ne pas trouver de place, mais

nous fûmes rassurés, dans l'auberge où nous dinâmes, par un monsieur qui nous dit : « Vous trouverez de la place, plusieurs personnes descendant aujourd'hui. C'est moi le propriétaire. »

Ainsi rassurés, nous nous mettons en route. Inutile de décrire les lacets du chemin, les châtaigniers qui l'ombragent, la grosse montagne déchiquetée de l'autre côté de la vallée, le cabaret où nous nous désaltérons. Arrivons de suite à Machin, que nous atteignons encore bien avant le coucher du soleil, quoique le vallon soit déjà en partie dans l'ombre.

Nous voici donc dans ce *ravissant* vallon, entouré de quelques rocs pelés et de collines boisées. La haute montagne a disparu. Je me trompe : par une échappée on aperçoit un morceau de la grande chaîne, éclairé par le soleil et dont la forme hardie rappelle le Mont-Tendre.

Dis-moi, E., que trouves-tu de ravissant dans ce vallon ? — Hum ! — Et toi G. ? — Je ne sais pas. — Et toi A. ? — Il faudra nous informer.

Le fait est que des bois de sapin ne suffisent pas pour un ravissement.

Voici donc l'hôtel aux cent-cinquante chambres. Pas un pauvre petit bouchon dans tout le vallon qui nous permette de l'éviter.

Autrefois les jeux de harsard, dans les villes d'eaux, avaient cet avantage que chaque podagre pouvait y passer pour un joueur bien portant. Il y avait à votre présence dans l'endroit un autre prétexte ayable que la maladie, c'était *le jeu*. Il n'en est plus ainsi : Théoriquement, les endroits de bains ne sont habités que par des malades. Quelle est la mère de famille qui vous avouera qu'elle vient y exhiber ses filles à marier. Quel est le jeune homme qui confessera qu'il n'est là que pour la *demande* de l'article dont la susdite maman fait l'*offre*. Fi ! donc, cela sent la foire. On aime encore mieux passer pour malade.

Aussi tous ces endroits me font-ils instinctivement l'effet d'hôpitaux, et tous leurs habitants de gens pour le moins indisposés. Et comme je n'ai nullement les dispositions, ni les facultés d'un infirmier, j'éprouve à leur égard une sorte d'éloignement. Le fait est qu'à moins d'une véritable vocation, il n'y a que l'affection pour le malade qui puisse faire surmonter la répugnance de la maladie.

C'est ce que j'éprouve absolument en rencontrant les pensionnaires de Machin. Des personnes probablement aussi bien portantes que moi me font presque faire un écart. Je tremble qu'elles ne m'adressent la question de Pourceaugnac : « Ne sens-je point le lavement ? Voyez, je vous prie. » Et je suis prêt à répondre comme Sbrigani : « Hé ! il y a quelque petite chose qui approche de cela. » En tout cas je suis convaincu qu'elles ont toutes absorbé une bouteille d'eau de Birmenstorf le jour même.

A peine avons-nous franchi le mur d'enceinte que nous entendons des cris perçants, se succédant à intervalles rapprochés et inégaux. Ah ! mon Dieu, dis-je, voilà une malade qui subit une opération. L'eau de Birmenstorf n'aura pas suffi. Nous nous

rassurons bientôt : c'est une dame qui crie un morceau d'opéra en s'accompagnant sur le piano, parlant par respect.

Nous pénétrons dans l'hospice, je veux dire dans l'hôtel, sans trop examiner les personnes qui sont sur la terrasse, nous nous adressons au bureau et nous demandons si on peut nous loger. On nous répond brièvement : oui. Il est à remarquer que, dans le vocabulaire des grands hôtels, le mot *monsieur* ne désigne jamais un piéton.

Un infirmier nous conduit au dernier étage, transmet ses instructions à une infirmière, laquelle nous introduisit dans deux chambres, dont une à côté d'un smelling-closet, qui distille de l'ammoniaque à narine que veux-tu.

Je me rappelle alors que des dames de notre connaissance avec leurs enfants, tout une smala, doivent être en ce moment en séjour à Machin. Je demande à la fille si Madame *** est logée à l'hôtel.

— Oui, me répond-elle, mais elle est très malheureuse.

— Bah !

— Oui, elle est tombée dans un précipice et s'est fait beaucoup de mal.

— Que m'apprenez-vous ? et quand cela ?

— Voilà quinze jours ?

— Ah ! ça, j'ai vu son mari ce matin et il n'en sait rien.

Bref, il y a confusion de personne, mais le malheur est réel. Je fais la réflexion atroce que si cet accident est bien triste pour la victime, il a dû être une vraie distraction pour les malades des cent quarante-neuf autres chambres. Oh ! le cœur humain !

Après quelques ablutions et un brin de toilette, nous descendons. Je m'adresse au bureau, où je demande après Mesdames *** et ***. Le maître de la chose, qui a fait plus attention à mes souliers qu'à ma question, me répond poliment : « Nous n'avons pas ça. » Heureusement qu'un infirmier, dont l'ouïe et la mémoire excèdent le dédain, se rappelle qu'ils ont ça et que c'est logé à tel et tel numéro. On me dit alors que je pourrai les voir à souper. Soit, puisque c'est la règle de l'hospice.

(A suivre.)

Dans ce moment où le chasseur parcourt monts et vaux à la poursuite du quadrupède le plus doux, le plus innocent du monde, nous nous demandons si les réflexions suivantes de M. de Cherville, ne toucheront pas le cœur des plus intrépides disciples de Nemrod :

Le lièvre est l'éternel proscrit; pour lui, le danger est partout: dans le champ qu'il hante, dans le buisson qu'il traverse, dans le bois où il s'abrite. Il y a un péril de mort dans tous les actes de son existence: qu'il soit éveillé ou qu'il se repose, qu'il bâille dans son gîte ou qu'il se promène en quête de pousses tendres ou d'amours nouvelles, elle est là qui le guette, qui le menace, sous la forme d'une serre, d'une griffe, d'un piège, d'un fil de laiton, d'un fusil ou d'un chien. Et, contre tant d'adversaires si bien armés, il n'a reçu d'autre sauvegarde, le pauvre animal, que son agilité souvent impuissante. A tant d'imaginactions en tra-

vail, à tant de forces déployées, il n'a d'autres défenses à opposer que les instincts que sa misérable condition a développés. La terre, si clémence envers une espèce voisine de la sienne, se refuse à lui ouvrir un asile dans son sein. Il végète mélancoliquement à sa surface, sans autre ressource que de confondre son corps avec le sol, en proie à l'effroyable maladie de la peur. Son sommeil, — si l'immobilité est un sommeil, — n'est qu'une phase de cette longue agonie ; il le prend à l'heure où, pour les êtres doux et inoffensifs comme lui, commence la vie, où l'insecte, où l'oiseau célébrent le bonheur d'avoir revu le soleil et de s'enivrer une fois encore de sa pénétrante chaleur, de ses réjouissantes clartés. Il semble que la nature ait tenu à lui signifier l'arrêt qui le condamnait à une horrible perpétuité de vigilance ; elle lui a refusé cette opacité des paupières qui assure le repos des autres animaux; il dort les yeux à peine clos, l'oreille au vent, conservant dans cet engourdissement régénérateur une sorte de sentiment pour l'angoisse, inquiet au bruit d'une feuille que le vent balaye, mais n'osant tressaillir, contraint à dominer ses terreurs les plus poignantes, véritable personification de l'épouvante. Rêvant, s'il rêve, d'embûches, de traquenards, de coups de fusil, de chiens lui soufflant au poil, et se demandant probablement, le pauvre paria, quel crime il a commis, pour avoir été déshérité de la quiétude, sans laquelle il n'est pas de joie sur la terre.

On na fenna que compreind s'n'homme.

Dou lulus que ion avai nom Timoté et l'autro Diustin trinquottavon 'na né pè lo cabaret et ma fai l'ein avioit ti dou onna bouna tserdze, que quelqu'hivon rudo ; mā tot parai poivon onco derè papet. Quand l'est que l'ein uron prao, faille vouaïti dè sè ramassâ et dè s'allâ reduirè ; mā quand furon frou dão ban, lè guibaulès pliyivon dézo la carcasse, que cein lè fasai brelantsi et que faillai lo mouret po allâ frou. Pas petout que devant, la sâi lâo re-vegne et Timoté dese à Diustin :

— Vins avoué mè, bâirè 'na gotta dè riquiqui, y'ein é justameint eintanâ onna botolhie hiai, et po dão bon, l'est dão bon.

— Oh ! ma fai na, que lâi vu pas allâ, ta fenna est trâo crouïe, kâ on dit que le tè taupè.

— Ma fenna ! Eh non de non !... n'est pas veré; clliâo que lo diont sont dâi dzanliâo ; ma fenna est 'na brâva dzein. Et pi ! voudré bin vairè ! Su quie ! n'est pas mè que porto lè cotiyons. Et pi que le cresenâi vâi !... Vins adé, tè dio ; le vâo pas pipâ lo mot.

— Du que l'est dinsè, allein !

Ye vont ein trabetseint et po eintrâ tsi Timoté, faillessâi montâ dâi z'égras. Timoté va lo premi et Diustin après, que l'aviont prao dè mau à sè rateni à la baragne et l'arrevon ào coutset. Quand l'est que Timoté àovresse la porta dè l'hotô, sa fenna qu'infelâvè dâi favioulès découte son croset, sè lâivè et coumeincè à tè lâi ein débliottâ, mâ dâi tot tè fortés, que Diustin sè peinsâ : çosse cheint pas tant bon ; et redécheint lè z'égras. Ora ne sè pas se Timoté vollie quequelh' oquiè à sa fenna, mâ tantiâ que la Rosine lâi administrâ 'na tôla motchâ que lo pourr' homme ve tot épeluâ et que rebedoulâ avau lè z'égras iò Diustin étai dza, que tegnâi lo pécliet dè la porta po traci frou.

— Te vâi, que fe à Timoté, lâi fâ bio per tsi